



**Mesdames, Messieurs, les chefs d'entreprise**  
**Choisissez le LYCEE GUSTAVE EIFFEL DE REIMS**  
**pour verser votre taxe d'apprentissage**

## ***Taxe d'apprentissage***

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises qui a pour objet de participer, dans le cadre de la **formation initiale**, au financement des dépenses nécessaires au développement des premières formations technologiques et professionnelles (**article 224 du code général des impôts**).

Le taux de la taxe est fixé à **0,5 % de la masse salariale**. Les employeurs assujettis peuvent s'acquitter de la taxe d'apprentissage soit en réalisant des dépenses ou des versements exonérateurs soit en versant la taxe due au Trésor Public. Les montants dus par les entreprises doivent être versés aux **organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage avant le 1er mars 2016**.

Bien plus qu'un impôt, la taxe d'apprentissage peut être un geste citoyen, responsable et l'opportunité d'accompagner près de **700 jeunes** vers un métier porteur d'avenir. Les enseignements professionnels dispensés au lycée Gustave Eiffel permettent à la quasi-totalité de nos élèves d'obtenir aisément une insertion dans la vie active.

En effet, 84% des jeunes que nous formons obtiennent un diplôme à l'issue de leur parcours et l'établissement présente d'excellents indicateurs de performance.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas de vous informer des avancées pédagogiques réalisées grâce au versement de la taxe d'apprentissage. Une demi-journée spécifique sera organisée afin d'accueillir l'ensemble des représentants des entreprises partenaires du Lycée Gustave Eiffel.

L'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative du Lycée Gustave Eiffel se joint à moi pour vous remercier d'avance des démarches que vous accepterez d'entreprendre en faveur du versement de la taxe d'apprentissage.

**Personnes à contacter pour plus de renseignements :**

**03.26.50.65.00**

[ce.0510036m@ac-reims.fr](mailto:ce.0510036m@ac-reims.fr)

**Mme CASALIS Irène** : Provisseure

**M.SCHULER Christophe** : Provisseur-adjoint

**M.HINSCHBERGER Christian** : Adjoint-Gestionnaire

**M.DARCQ Michel** : Chef de travaux, Secteur Restauration-Alimentation

**M.FAURIE Patrick** : Chef de travaux, Secteur Automobile, Industriel et Horticulture

La Provisseure,

Irène CASALIS